

Description du produit

ORALITE® 5061 Transparent Film est un film PMMA haute performance avec une excellente durabilité et une surface brillante. Le matériau se distingue par sa grande transparence, sa stabilité dimensionnelle exceptionnelle et ses propriétés optimales de découpe et de traitement.

L'ORALITE® 5061 incolore sert de laminé de protection, notamment pour les impressions numériques, et peut être utilisé en combinaison avec toutes les imprimantes numériques de la série ORALITE® Traffic Printer. Il empêche la décoloration prématurée de l'encre d'impression appliquée et garantit en même temps que les panneaux de signalisation imprimés avec l'encre d'impression numérique ORALITE® répondent aux exigences en matière de rétro réflexion minimale et de localisation des couleurs.

Les films colorés conviennent comme couche colorante dans la fabrication de panneaux de signalisation avec toutes les séries ORALITE® approuvées à cet effet. Les ORALITE® 5061 colorés sont conçus pour être utilisés sur des films d'une durée de vie de 7 ans ou plus. Les panneaux de signalisation routière fabriqués à partir de ce matériau sont conformes aux spécifications concernant les valeurs minimales de rétro réflexion et les coordonnées de couleur selon les normes EN 12899-1, DIN 67520 et ASTM D4956 pour la classe de réflexion respective du film de base.

Adhésif autocollant

L'adhésif autocollant utilisé est un polyacrylate à solvant sensible à la pression, spécialement conçu pour un collage permanent sur les films ORALITE®, y compris les surfaces à impression numérique et impression numérique par UV. Un film PET de 75 µm enduit de silicone sur une face sert de couverture.

Coloris

Outre les films incolores hautement transparents (code couleur 000), les coloris suivants du film ORALITE® 5061 Transparent Film sont disponibles : jaune (code couleur 020), rouge (030), orange (035), bleu (050), vert (060) et marron (080). La couleur noire (070) est disponible sous forme de film opaque.

Application/traitement

Le film transparent ORALITE® 5061 Transparent Film est adapté à l'application sur des films ORALITE® non imprimés ou imprimés avec des encres ORALITE®. Le support à coller doit être sec, exempt de poussière, de graisse ou d'autres impuretés susceptibles de nuire au pouvoir adhésif du matériau. Les couleurs ou les encres doivent être complètement durcies. Pour d'autres applications, l'utilisateur doit tester et évaluer sous sa propre responsabilité si le produit est approprié et s'il peut y avoir des risques liés à son utilisation.

Pour la fabrication de stratifiés colorés, nous recommandons de réaliser les caractères, symboles ou chiffres à produire au moyen d'un plotter de découpe, de préférence un plotter à plat. Les polices et les bords doivent être arrondis afin d'éviter la formation éventuelle de plis. La lame de découpe doit avoir une inclinaison de 30°, elle doit être propre et tranchante. Un contrôle permanent de la pointe de la lame est vivement recommandé. La température ambiante (l'idéal est de 18-24°) et l'humidité de l'air (40-60 %) doivent être respectées.

Pour le transfert du film, nous recommandons ORATAPE® MT72 et un applicateur à plat, par exemple du type RollsRoller. Lors de la fabrication de grands panneaux de signalisation, il faut veiller à ce que ORALITE® 5061 ne soit pas collé sur les jonctions des panneaux. Au niveau des joints, nous recommandons de laisser un espace de 1 à 2 mm entre les films. Si plusieurs lés sont collés les uns à côté des autres, le film transparent doit se chevaucher d'environ 2 mm et n'être collé que dans une seule direction. Le ruban de transfert doit être retiré lentement et régulièrement en formant un angle aigu avec le panneau. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de décollement et, le cas échéant, le racler ! Le rognage des bords s'effectue à l'aide d'un cutter avec une inclinaison d'environ 45°.

Le **stockage** de grands panneaux avec ORALITE® 5061 se fait à la verticale sur des poutres en bois et avec des entretoises (au moins 10 cm pour le stockage extérieur/1,5 cm pour le stockage intérieur). Lors du transport des panneaux de signalisation, les surfaces ne doivent pas frotter l'une contre l'autre ou les côtés du film ne doivent pas être placés directement l'un sur l'autre (face contre face). L'humidité emprisonnée doit être évitée : retirer les emballages humides, ne pas stocker de panneaux humides. Une mauvaise manipulation peut nuire à la rétro réflexion ou à la qualité de la surface.

Le nettoyage ultérieur du panneau de signalisation s'effectue avec de l'eau tiède additionnée d'un produit à vaisselle domestique courant, en utilisant une éponge. Rincer ensuite la surface à l'eau claire.

Pour des informations détaillées, veuillez utiliser les instructions de traitement n° 4.3. et 4.4. publiées par ORAFOL ou vous adresser à votre collaborateur responsable de la division ORAFOL Reflective Solutions.

Remarque : Tous les produits ORALITE® ont été fabriqués dans une usine certifiée ISO 9001:2015. La traçabilité des lots est possible à tout moment grâce au numéro de rouleau.

Caractéristiques physiques et chimiques

Épaisseur* (sans liner)	0,12 mm
Stabilité dimensionnelle	Collé sur l'acier, pas de rétrécissement mesurable dans le sens transversal, dans le sens longitudinal max. 0,1 mm
Résistance à la température	Collé sur l'aluminium, de -56 °C à +90 °C
Résistance aux détergents	Collé sur aluminium, après 8 h dans la solution (0,5 % de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65 °C, aucune modification
Adhérence* (méthode d'essai FINAT-TM2, après 24 h,	18 N/25 mm
Garantie de stockage**	2 ans
Température de collage	> +10 °C
Résistance dans le temps en cas de traitement conforme*** avec exposition verticale aux intempéries	Les laminés offrent, comme attendu, la même durabilité que les feuilles réfléchissantes sur lesquelles ils ont été collés

* Moyenne ** dans l'emballage d'origine à 20 °C et 50 % d'humidité relative ***Climat normal d'Europe centrale

REMARQUE IMPORTANTE

L'utilisation des films ORALITE® doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour de plus amples informations, veuillez contacter directement ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis pendant l'ensemble du processus de production à un contrôle de qualité minutieux garantissant que les produits qui vous sont livrés sont de qualité courante et ne présentent pas de vices de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. En raison de la grande diversité des possibilités d'utilisation des produits ORALITE® et de l'émergence permanente de nouvelles utilisations, l'acheteur doit soigneusement vérifier que le produit et ses performances conviennent bien à l'utilisation prévue et assumer tous les risques liés à cette utilisation. Toutes les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou ne sont pas effectuées conformément aux directives de traitement d'ORAFOL. La résistance dans le temps des panneaux dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de traitement, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL décline toute responsabilité pour les défauts dus à un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface.

ORALITE® est une marque déposée de la société ORAFOL Europe GmbH.

